

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) Synthèse du diagnostic

Cultivous notre alimentarie Rhône +

pat-rhone.jenparle.net







www.rhone.fr/PAT

« RHÔNE + ALIM, CULTIVONS NOTRE ALIMENTATION », UN PROJET ALIMENTAIRE PORTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE



Au cœur des préoccupations du Département du Rhône, l'alimentation s'inscrit en transversalité des compétences de la collectivité. Elle constitue un véritable enjeu environnemental, de santé, de solidarité et de développement économique. C'est pourquoi le Département a souhaité répondre à l'appel à projets national pour le Programme National pour l'Alimentation (PNA) en développant son propre Projet Alimentaire Territorial (PAT): « Rhône + ALIM : cultivons notre alimentation! ».

Avec cette démarche, le Département souhaite faire de l'alimentation une politique sociale, durable et résiliente pour tous les rhodaniens, cela en maintenant l'agriculture au centre de sa stratégie territoriale ».

QU'EST-CE QU'UN PAT?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture (13 octobre 2014). Ils dressent l'état des lieux, de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie, et identifient les atouts et contraintes socio-économiques

mais aussi environnementales du territoire. Portés par des collectivités volontaires et engagées, les PAT constituent un moyen efficace de fédérer l'ensemble des

acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités...) autour d'une stratégie locale de l'agriculture et de l'alimentation. Ils permettent aussi de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. »

En répondant à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA), le Département du Rhône a obtenu, en juin 202, la reconnaissance de niveau 1 - « PAT en émergence » - de la part du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES





Élaboration
d'une stratégie territoriale
de l'alimentation
pour le Département.

À partir du diagnostic, extraire les enjeux du Département en matière d'alimentation, identifier les priorités pour élaborer une stratégie départementale.

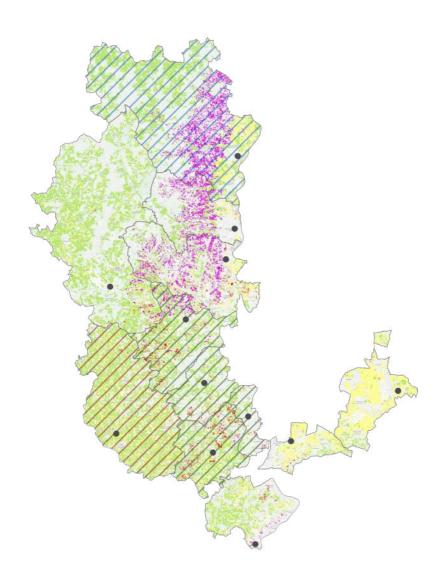
UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

La construction du PAT «Rhône + Alim : construisons notre alimentation» est l'affaire de tous, producteurs, consommateurs, transformateurs, professionnels des filières, partenaires institutionnels, organismes techniques, restaurants des collèges publics, centres sociaux...

Ce travail est réalisé en lien étroit avec :

- la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF),
- les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) porteurs, ou non, de PAT,
- le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLY de la Métropole de Lyon)
- la Chambre d'Agriculture du Rhône
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beauiolais
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lyon-Rhône
- l'Agence d'urbanisme UrbaLyon





EPCI ayant des **PAT**

/// CC des Monts du Lyonnais

/// CC Saône-Beaujolais

/// Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Parcelles agricoles (RPG, IGN, 2020)

Grandes cultures

Prairies et fourrages

Vergers

Vignes

Légumes, fleurs

Divers

LE RHÔNE, UN TERRITOIRE PRIVILÉGIÉ

Des plaines aux monts et coteaux, de la forêt aux vignes, de la ville à la campagne, le territoire rhodanien présente de nombreux atouts touristiques, patrimoniaux, gastronomiques et agricoles.

Le Département présente un terroir riche avec une variété de productions propice à une alimentation de qualité et diversifiée (légumes, fruits, viandes, lait, céréales, vins...).

Le Rhône mène, depuis plusieurs années, une politique pour la conservation et la valorisation des espaces naturels et agricoles à travers les politiques ENS et PENAP. Aujourd'hui près de 800 km² soit environ 30 % de son territoire sont protégés.

Le Département est également propriétaire de forêts, environ 1 750 hectares répartis sur 11 massifs, pour lesquelles des plans de gestion durable sont mis en place.

L'œnotourisme, l'agritourisme et le tourisme gourmand sont des atouts majeurs de l'économie touristique. Le tourisme gourmand est d'ailleurs l'un des axes de travail de l'EPIC Maison départementale Rhône Tourisme. Plusieurs labels liant tourisme et alimentation sont déjà présents sur le territoire : « Vignobles et Découvertes » ; « Vélo et fromages »...

Un travail de valorisation de l'identité des terroirs est également engagé sur l'intégralité des Monts du Lyonnais.



LE TERRITOIRE DU RHÔNE EN UN COUP D'ŒIL

UN BASSIN DE PRODUCTION DIVERSIFIÉ

54%

c'est la part de la superficie du Département du Rhône dédiée à l'agriculture, contre 49 % à l'échelle nationale (1)



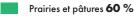
4 297 exploitations agricoles,

soit 126 335 ha. (1)



Plus de 60% des communes du département sont couvertes à plus de 50% par des terres agricoles. Les communes les plus agricoles sont situées dans les Monts du Lyonnais et dans le nord du Beaujolais. (2)

Surface agricole utilisée (SAU), quelle répartition ? (3)



Maïs grain et ensilage 9 %

Vignes 8 %

Blé tendre 6 %

Fourrage 4 %

Orge **3** %

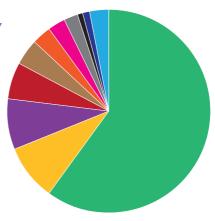
Autres céréales 3 %

Colza 2 %

Fruits 1 %

Légumes et fleurs 1 %

Autres 3 %



Sources:

(1): recensement agricole 2020

(2): CERESCO

(3): registre parcellaire graphique, IGN, 2020



1 700 ha

583 exploitations ayant des cultures fruitières

30 000 tonnes (1) de fruits produits/an



En 2020, 44% des exploitations du Rhône sont viticoles. (1)



1 364 exploitations produisent des céréales.

187 exploitations spécialisées en céréales et/ou oléoprotéagineux. (1)



350 exploitations produisent des légumes (2/3 en agriculture biologique). Ce chiffre a doublé en 10 ans. (3)

700 exploitations ayant des vaches laitières (1)

190 millions de litres de lait/an produits (2) 695 exploitations ayant des vaches allaitantes (1)

193 exploitations élèvent des chèvres (1)



Sources:

- (1): recensement agricole 2020
- (2) : Agreste
- (3) : Chambre d'Agriculture

EAU, FONCIER AGRICOLE ET ENVIRONNEMENT



8 800 ha

irrigués (soit 7 % de la SAU) (1)



15%

des exploitations sont en agriculture biologique (soit 9% des terres agricoles) (1)





12 Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE),

collectifs d'agriculteurs s'associant pour construire des systèmes agro-écologiques adaptés à leurs exploitations et à leurs territoires. (2)



111 exploitations

ont une activité de production d'énergie renouvelable (1)

Sources:

- (1): recensement agricole 2020
- (2): collectifs-agroecologie.fr
- (3) : Département du Rhône

L'IMPORTANCE DES CIRCUITS COURTS

47 % des exploitations

développent une partie de leur activité en circuits courts (1)

Le Rhône est le 1^{er} département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en termes de vente en circuits courts. (1)



(1) Source: recensement agricole 2020

L'EMPLOI



1 500 équivalents temps plein (ETP)

salariés permanents (+55%)

1 500 ETP

saisonniers et salariés occasionnels (-15%



5 342 chefs d'exploitations

dont 21 % ont plus de 60 ans)



600 ETP

issus de la main d'œuvre familiale (-56%



LA TRANSFORMATION

Le Département du Rhône compte :



1 abattoir (1)

5 moulins (1)





3 ateliers collectifs de découpe (2)

5 prestataires de découpe (2)



3 ateliers de fabrication de fromage (1)



3 ateliers collectifs de transformation de fruits et légumes (2)



35 % des exploitations agricoles intègrent une activité de transformation ou un atelier collectif de transformation (3)

LA CONSOMMATION (4)



Le Département du Rhône compte plus de **460 000 habitants**

Sources:

(1) : SIRENE

(2) : Chambre d'Agriculture 2019(3) : recensement agricole 2020

(4) : INSEE



Les ménages français consacrent, en moyenne,

20% de leur budget total à l'alimentation (chiffre 2014)

Le budget alimentaire national est de 385 €/mois/foyer (4)

LA RESTAURATION COLLECTIVE DES COLLÈGES PUBLICS DU RHÔNE



Le département du Rhône comptabilise 60 600 élèves



33 collèges pour près de 18 500 élèves, dont 70% de demi-pensionnaires.



1,8 M de repas/an.

local seulement 1 600 ha seraient

Source : Éducation nationale

Selon la loi EGALIM, à partir de 2022, les repas servis en restauration collective dans les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50 % de produits de qualit et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques. Un objectif quauel le Département travaille.



QUEL POTENTIEL NOURRICIER? (1)



Les productions de fruits et de produits laitiers **couvrent l'ensemble des**

besoins alimentaires théoriques de la population du département.



Les surfaces agricoles couvrent 85 % des besoins théoriques alimentaires des rhodaniens.



Pour satisfaire les besoins en alimentation animale et les besoins nourriciers de la population du territoire, il faudrait 2,4 fois la surface agricole.

Restauration des collèges et approvisionnement local ...

Pour l'approvisionnement des repas en local,

1 600 hectares seraient nécessaires, soit 1,5% des surfaces agricoles du territoire.





Par exemple 2 exploitations
légumières pourraient couvrir
les besoins des collèges en légumes,
et 1 exploitation arboricole
rhodanienne moyenne pourrait
couvrir les besoins avec seulement la moitié
de ses vergers.

LA PRÉCARITÉ



- 14,2% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, et plus de
 10 % des ménages avec moins de 1 000€/ mois (1)
- 5 229 bénéficiaires du RSA (1)

Taux de chômage **5,4%** contre **8,4%** dans la Métropole (2)

• 1 Français/5 déclare sauter certains repas pour des raisons financières (3)



- 12,33% des ménages se composent d'une famille monoparentale (1)
 - 24,3% de la population du Rhône a plus de 60 ans
- De 5 à 10 % des personnes de plus de 70 ans vivant à leur domicile seraient en situation de sous-alimentation (5)
 - En 2015, 5202 personnes âgées étaient bénéficiaires de l'allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA) à domicile. (5)



12% de la population française bénéficie de l'aide alimentaire. (4)

La Banque alimentaire du Rhône c'est:
 5 700 tonnes de denrées collectées en 2020, l'équivalent de 11 M de repas,
 135 associations partenaires.
 Plus de 30 points de distribution d'aide alimentaire. (5)



24 % de la population habite à plus de 2 km à vol d'oiseau de 3 commerces alimentaires de types différents, et est (théoriquement) dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires. (1)

Sources:

- (1): INSEE
- (2) : Schéma des Solidarités du Rhône
- (3): Ipsos/Secours populaire, Baromètre de la pauvreté 2021
- (4) : ministre de la Santé et des Solidarités
- (5): banque alimentaire du Rhône/ Schéma départemental du Rhône, accompagner vers l'autonomie, 2009-2013

UN PATRIMOINE ALIMENTAIRE DE QUALITÉ



• 50 % des exploitations du Rhône sont impliquées dans une démarche de qualité, hors bio (AOP, IGP, labels). Inclus la viticulture (1)



• 150 gîtes développent une activité agricole (3)



• 14 % des exploitations du département sont en agriculture biologique, soit





9% des terres agricoles (1)

Sources:

(1): recensement agricole 2020

(3) : Chambre d'Agriculture

• 3 AOP fromage de chèvre (2)

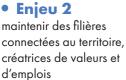
• 4 vignobles (du nord au sud : Beaujolais, Coteaux du Lyonnais, Côte-Rôtie et Condrieu) qui représentent 15 AOC (2)





5 enjeux stratégiques identifiés pour le territoire :

• Enjeu 1 préserver le potentiel alimentaire du territoire



• Enjeu 3 garantir un accès à une alimentation de qualité partout, et pour tous





• Enjeu 4 maximiser la part de produits locaux dans les achats de la restauration collective



Enjeu 5 faire du patrimoine paysager et gastronomique un atout touristique



Une équipe projet PAT « Rhône+ ALIM » dédiée

agriculture@rhone.fr







« En collaboration avec le bureau d'étude CERESCO »

0 800 869 869

Service & appel gratuits

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté 69483 Lyon cedex 03